



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 02 Novembre 2015

L'an deux mille quinze, le deux novembre à 19 h 30, le Conseil Administratif du CCAS de Saméon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Yves LEFEBVRE, Président du CCAS de Saméon.

Présents : LEFEBVRE Yves, DAUCHY Béatrice, HANNECART Isabelle, HERBOMMEZ Brigitte, KRAWCZYK Richard, MERESSE Marie Pierre, ROUSSELLE Christiane, VAN HAVERBEKE ALAIN.

Pouvoirs :

De CORNILLE Simone à LEFEBVRE Yves
De HERBOMMEZ Brigitte à MERESSE Marie Pierre.

Absents : PLAISANT Christelle, CURVERS Catherine, DUHAMEL José

Secrétaire de Séance : LEFEBVRE Yves

1) Approbation du compte-rendu du 09/03/2015

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Administratif du CCAS du 09 Mars 2015 est approuvé par l'assemblée présente.

2) Indemnité du Receveur

Après en avoir délibéré, le Conseil Administratif autorise le mandatement d'une indemnité à Monsieur le comptable du trésor public chargé des fonctions de receveur de la commune, à hauteur de 23.13€ brut.

